

Accord de principe pour un prêt immobilier

Par jojoettiti, le 11/05/2015 à 13:53

Bonjour,

Nous souhaitons acheter une maison et avons donc fait une simulation de prêt dans 2 banques le mois dernier afin de connaître notre capital d'emprunt.

Nous venons de faire une offre d'achat qui est acceptée mais le propriétaire nous demande un accord de principe de la banque sous 8 jours. La conseillère de la banque qui nous intéresse ayant fait la simulation est en vacances et ces collègues ne veulent pas signer cet accord.

Pouvons-nous faire un accord de principe dans une banque et faire la demande de prêt dans une autre ?

A quoi nous engage un accord de principe?

Merci de me répondre au plus vite.

Cordialement